

Conditions générales

PARTICULIER

Les conditions suivantes s'appliquent aux clients particuliers.

INDICE

1. Définitions	3
2. Applicability	3
3. Offres	3
4. Contrat	4
5. Livraison	4
6. Droit de rétractation	5
7. Frais en cas de rétractation	5
8. Exclusion of the right of withdrawal	5
9. Prix et paiement	6
10. Réserve de propriété	6
11. Conformity and warranty	6
12. Plaintes	7
13. Force majeure	7
14. Responsabilité	8
15. Droits de propriété intellectuelle	8
16. Vie privée	8
17. Litiges	8



1. DÉFINITIONS

1.1 Les termes suivants ont dans ces Conditions Générales la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

- (a) Conditions Générales :** Les présentes conditions générales utilisées par le Fournisseur ;
- (b) Article :** Un article de ces Conditions Générales ;
- (c) Délai de Réflexion :** A la signification qui lui est attribuée à l'Article 6.1 ;
- (d) Droit de Rétractation :** A la signification qui lui est attribuée à l'Article 6.1 ;
- (e) Client :** Une personne qui (i) n'est pas engagée ou n'agit pas dans l'exercice de sa profession ou de son entreprise, ou (ii) qui n'est pas impliquée dans une entreprise similaire à celle du Fournisseur, ou (iii) qui agit au nom d'une entreprise, et conclut un Contrat avec le Fournisseur ;
- (f) Vente à Distance :** Une transaction utilisant un système de vente mis en place par le Fournisseur dans le but de vendre à distance et utilisant la boutique en ligne du Fournisseur pour finaliser la (vente)achat, une transaction effectuée par échange de courriels en utilisant, entre autres, le bouton « Contactez-nous », ou des transactions pouvant être conclues par téléphone ;
- (g) Fournisseur :** ADEZZ B.V., une société privée à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social à Uden, et son bureau à Liessentstraat 4, (5405 AG) Uden, Pays-Bas, enregistrée au Registre du Commerce sous le numéro 51058782 ;
- (h) Contrat :** Un contrat conclu entre le Fournisseur et le Client, y compris toutes les modifications et compléments y afférents, ainsi que tous les actes (juridiques) préparatoires ou exécutoires du contrat ;
- (i) Force Majeure :** A la signification qui lui est attribuée à l'Article 13 ;
- (j) Produit(s) :** Tous les produits à livrer par le Fournisseur au Client en vertu d'un Contrat ;
- (k) Site Web :** Le site <https://www.adezz.com/fr-fr> sur lequel le Client peut commander des Produits par voie électronique.

2. APPLICABILTY

- 2.1** Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toute offre émise par le Fournisseur, à toute commande passée par le Client, à tout Contrat conclu entre le Fournisseur et le Client, ainsi qu'à toutes les transactions avec le Fournisseur.
- 2.2** Les Conditions Générales sont mises à disposition du Client par voie postale ou électronique, de manière à ce que le Client puisse facilement les sauvegarder pour une consultation ultérieure. Si cela n'est pas raisonnablement possible, il sera indiqué, avant la conclusion du Contrat, où les Conditions Générales peuvent être consultées par voie électronique, et elles seront envoyées gratuitement au Client par voie électronique ou par tout autre moyen sur demande.
- 2.3** L'applicabilité de certaines conditions d'achat, de livraison ou de paiement, ou d'autres conditions du Client vis-à-vis du Fournisseur est expressément rejetée.
- 2.4** Les Conditions Générales s'appliquent également aux transactions avec le Client dans les cas où le Fournisseur fait appel à un tiers pour exécuter le Contrat.
- 2.5** Les dérogations ou les compléments aux Conditions Générales dans un Contrat individuel ne s'appliquent qu'à ce Contrat spécifique et n'ont pas de validité générale. De telles dérogations ne sont valables que si elles sont confirmées par écrit par le Fournisseur et le Client.
- 2.6** Le Client est tenu d'accepter les Conditions Générales avant la conclusion d'un Contrat, à défaut de quoi le Contrat ne sera pas conclu. Le passage d'une commande via la boutique en ligne et la coche de la case à côté du texte "J'ai lu et accepte les Conditions Générales du site Web" vaut acceptation de ces Conditions Générales.
- 2.7** Si une ou plusieurs dispositions des Conditions Générales sont déclarées totalement ou partiellement invalides, les autres dispositions restent en vigueur et la disposition concernée sera remplacée immédiatement et en concertation par une disposition se rapprochant le plus possible de l'objet de la disposition originale.

3. OFFRES

- 3.1** Une offre émise par le Fournisseur n'est pas contraignante, sauf si un délai d'acceptation fait partie de l'offre. Le Fournisseur se réserve le droit de modifier, d'ajuster et de retirer l'offre. Le Fournisseur se réserve expressément le droit de modifier les prix si nécessaire.



- 3.2** Une offre contient une description complète et détaillée du Produit proposé. La description est suffisamment détaillée pour permettre au Client de prendre une décision éclairée concernant l'offre.
- 3.3** Le Fournisseur n'est pas tenu de fournir un Produit au prix indiqué dans un devis/offre si ce prix est basé sur une erreur d'impression ou de saisie ou s'il s'agit d'une erreur manifeste. Le Client n'a pas droit à un prix inférieur si un Produit est proposé à un tel prix via un autre canal de vente du Fournisseur ou par une autre entreprise affiliée au Fournisseur.
- 3.4** Les images, dessins, dimensions et autres descriptions des Produits sont aussi précis et fidèles que possible, mais ne sont pas juridiquement contraignants. De légères différences sont autorisées ; le Client ne peut en tirer aucun droit.
- 3.5** Le Client peut passer des commandes selon les modalités indiquées sur le Site Web.

4. CONTRAT

- 4.1** Sauf disposition contraire de l'Article 4.4, un contrat est conclu lorsque le Client accepte l'offre et que les conditions convenues sont remplies. Les commandes téléphoniques ne donnent lieu à un contrat qu'après confirmation écrite du Fournisseur.
- 4.2** Si le Client accepte une offre par voie électronique, le Fournisseur confirme l'acceptation immédiatement et par le même moyen. Tant que la réception de l'acceptation n'a pas été confirmée par le Fournisseur, le Client peut encore résilier le contrat.
- 4.3** Dans la mesure où le contrat est conclu par voie électronique, le Fournisseur prend des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser le transfert électronique de données et assure un environnement numérique sûr. Si le Client peut payer électroniquement, le Fournisseur prendra, en collaboration avec ses fournisseurs, des mesures de sécurité appropriées.
- 4.4** Conformément à la loi applicable, le Fournisseur a le droit d'enquêter et/ou de demander des informations au Client sur sa capacité à s'acquitter de ses obligations financières découlant du contrat, ainsi que sur les faits et circonstances qui devraient conduire à une conclusion sur la volonté du Fournisseur de conclure ou non un contrat. Si cette enquête fournit au Fournisseur des motifs raisonnables de ne pas conclure de contrat, le Fournisseur a le droit de ne pas accepter une commande ou de soumettre le contrat à des conditions particulières.

- 4.5** Une fois qu'un contrat est conclu entre le Fournisseur et le Client, le Fournisseur informe le Client de la date de livraison prévue. Si, en raison d'actions ou d'omissions du Client, le Fournisseur est dans l'impossibilité de livrer le(s) produit(s) à la date de livraison annoncée ou dans un délai de quatre (4) semaines après celle-ci, le Fournisseur a le droit d'augmenter le prix d'achat conformément à l'indice des prix à la production de la zone euro.

5. LIVRAISON

- 5.1** Le Fournisseur livre le(s) produit(s) en les expédiant au Client ou à son représentant.
- 5.2** Le lieu de livraison est l'adresse fournie par le Client au Fournisseur.
- 5.3** Si le Client fournit une adresse de livraison incorrecte, le Fournisseur se réserve le droit de facturer des frais de livraison supplémentaires au Client.
- 5.4** Les délais de livraison indiqués par le Fournisseur sont approximatifs et ne sont pas considérés comme des délais contraignants. Le simple dépassement d'un délai de livraison n'accorde aucun droit au Client à une indemnisation, à la résiliation du contrat ou au non-respect de toute obligation du Client découlant du contrat ou d'un contrat connexe, à l'exception de ce qui est prévu à l'Article 5.6. Indépendamment du fondement de la responsabilité, le Fournisseur n'est en aucun cas responsable des dommages spéciaux, indirects ou accessoires, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages causés par des retards, la perte de profits, les économies perdues, les coûts opérationnels accrus, la perte de clients, la perte de réputation, etc., quelle qu'en soit la cause.
- 5.5** Le Fournisseur s'efforce de maintenir le Site Web aussi à jour que possible. Si la livraison d'un produit commandé n'est plus possible, le Fournisseur s'efforcera de fournir un produit de remplacement. Si le produit commandé n'est plus disponible, le Fournisseur en informera le Client dans les trente (30) jours suivant la commande et offrira au Client la possibilité de recevoir un produit de remplacement.
- 5.6** Si un produit ne peut pas être livré, le Client en sera informé dans les trente (30) jours. Dans ce cas, le Client a le droit de résilier le contrat sans aucune obligation financière. Le Client n'a pas droit à une indemnisation. En cas de résiliation conformément à l'Article 5.6, le Fournisseur remboursera le montant payé par le Client dès que possible, mais au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la résiliation.



5.7 Le Fournisseur reste responsable des dommages causés au produit ou de la perte du produit jusqu'au moment de la livraison au Client ou à son représentant. Pour cette raison, le Fournisseur assurera le produit jusqu'au moment de la livraison. Après la livraison au Client, le risque de perte du produit est transféré au Client.

5.8 Le Client est tenu de prendre livraison des produits au(x) lieu(x) et au moment convenus où le Fournisseur les livre ou les fait livrer au Client, ou au moment où les produits sont mis à disposition du Client conformément au contrat. Si le Client omet de le faire, les frais (de livraison), y compris les frais d'expédition, seront à sa charge.

5.9 Si le Client refuse ou omet de fournir les informations ou instructions nécessaires à la livraison, les produits destinés à la livraison seront stockés aux frais et risques du Client.

6. DROIT DE RÉTRACTATION

6.1 Lors de l'achat de produits, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour résilier le contrat sans donner de motif. Ce délai de rétractation commence le lendemain du jour de réception du (des) produit(s) par le Client ou par un tiers désigné par le Client, sauf s'il s'agit d'un produit personnalisé comme décrit plus en détail à l'Article 8.1(a). De plus, le droit de rétractation peut être exclu par le Fournisseur conformément à ce qui est déterminé à l'Article 8.

6.2 Pendant le délai de rétractation, le Client doit manipuler le produit et son emballage avec précaution. Le Client ne doit déballer ou utiliser le produit que dans la mesure nécessaire pour déterminer s'il souhaite le conserver. Si le Client souhaite exercer son droit de rétractation, il doit retourner le produit avec tous les accessoires fournis et, si possible, dans son état et son emballage d'origine au Fournisseur, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par le Fournisseur.

6.3 Si le Client souhaite exercer son droit de rétractation, il doit en informer le Fournisseur au moyen du formulaire de rétractation disponible sur le site Web, ou en envoyant un e-mail au Fournisseur. Après avoir informé le Fournisseur de son intention d'exercer son droit de rétractation, le produit doit être retourné dans les quatorze (14) jours. Le Client doit pouvoir prouver par un justificatif d'envoi que les produits livrés ont été retournés en temps voulu. Cliquez sur le lien pour accéder au formulaire de retour :

6.4 Si le Client n'a pas exercé son droit de rétractation, n'a pas exprimé son intention de le faire, ou n'a pas retourné le (s) produit(s) au Fournisseur à l'expiration des délais mentionnés aux Articles 6.1 et 6.3, l'achat est définitif.

7. FRAIS EN CAS DE RÉTRACTATION

7.1 Si le Client exerce son droit de rétractation, les frais de retour sont à la charge du Client.

7.2 Si le Client a payé un montant, le Fournisseur remboursera ce montant dès que possible, mais au plus tard quatorze (14) jours après l'exercice du droit de rétractation par le Client. La condition préalable au remboursement est que le produit retourné soit reçu par le Fournisseur.

7.3 Le remboursement sera effectué par le même moyen de paiement utilisé par le Client, sauf accord explicite du Client pour un autre moyen de paiement et à condition que le remboursement n'entraîne aucun frais pour le Client.

7.4 Contrairement à ce qui est prévu à l'Article 7.3, le Fournisseur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison différent de la livraison standard la moins chère proposée par le Fournisseur.

8. EXCLUSION OF THE RIGHT OF WITHDRAWAL

8.1 Le Fournisseur peut exclure le droit de rétractation du Client dans les cas suivants :

- (a)** le(s) Produit(s) à livrer
 - (i)** est (sont) fabriqué(s) selon les spécifications fournies par le Client ; ou
 - (ii)** n'est (ne sont) pas préfabriqué(s) ; ou
 - (iii)** est (sont) fabriqué(s) sur la base d'un choix ou d'une décision individuelle du Client ;
 - (iv)** est (sont) clairement personnalisé(s) ;
- (b)** Les Produits qui, en raison de leur nature, ne peuvent pas être retournés ; et
- (c)** Les Produits dont le prix est soumis à des fluctuations sur lesquelles le Fournisseur n'a pas d'influence, telles que, mais sans s'y limiter, le prix des matières premières.

8.2 En cas de produit personnalisé, le Fournisseur informera préalablement le Client.



9. PRIX ET PAIEMENT

9.1 Tous les prix indiqués par le Fournisseur comprennent la TVA.

9.2 9.2 Pour le paiement des Produits commandés, le Client peut utiliser les méthodes de paiement mentionnées sur le Site Web. Le Client peut choisir la méthode de paiement qui lui convient. Les montants à payer doivent être versés sur le compte bancaire du Fournisseur.

9.3 Lors de la conclusion du Contrat, si le Client n'a pas payé le prix d'achat des Produits à l'avance, au moins cinquante pour cent (50 %) de la facture doit être payé par le Client avant la livraison. Si le Client ne respecte pas cette condition, le Fournisseur peut facturer des frais supplémentaires.

9.4 Sauf accord écrit contraire entre les parties, les factures sont exigibles après la livraison du Produit et doivent être payées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de livraison, sans aucun escompte ou autre retenue autorisée. Les factures sont envoyées au plus tard deux (2) jours après la date de livraison.

9.5 Si le paiement n'est pas effectué et que le Client, après avoir été mis en demeure et avoir disposé de quatorze (14) jours pour remédier à son défaut, reste en défaut de s'acquitter de ses obligations de paiement, le Client devra verser au Fournisseur des intérêts sur le montant dû à compter du jour suivant l'expiration du délai mentionné dans la mise en demeure jusqu'au jour du paiement effectif du montant en question par le Client. Le taux d'intérêt est égal au taux légal d'intérêt.

9.6 Pour les paiements en retard, le Client est redevable au Fournisseur de tous les frais extrajudiciaires, avec un minimum de 40 EUR. Ces frais sont calculés sur la base du tableau ci-dessous, à savoir le capital plus les intérêts :

- (a)** sur les premiers 2 500 EUR 15 %
- (b)** sur le montant supplémentaire, jusqu'à 5 000 EUR 10 %
- (c)** sur le montant supplémentaire, jusqu'à 10 000 EUR 5 %
- (d)** sur le montant supplémentaire, jusqu'à 200 000 EUR 1 %
- (e)** sur le montant supplémentaire, à partir de 200 000 EUR 0,5 %

Les frais extrajudiciaires réels sont dus s'ils sont supérieurs au calcul mentionné ci-dessus.

9.7 Les reçus pour les Produits fournis par le Fournisseur sont envoyés à l'adresse e-mail fournie par le Client.

9.8 Le Client a l'obligation de signaler immédiatement au Fournisseur toute inexactitude dans les données de paiement fournies ou mentionnées.

10. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

10.1 Le Fournisseur livre les Produits au Client sous réserve de propriété conformément à l'article 3:92 du Code civil, jusqu'à ce que toutes les créances relatives à (i) la contrepartie des Produits fournis ou à fournir par le Fournisseur en vertu du ou des Contrats, et (ii) les travaux effectués ou à effectuer au bénéfice du Client en vertu de ce Contrat, (iii) une défaillance du Client dans l'exécution du ou des Contrats, ainsi que (iv) les créances pour non-respect desdits Contrats, telles que les dommages, les amendes, les intérêts et les frais, soient entièrement payées.

10.2 Les Produits fournis par le Fournisseur ne peuvent être aliénés ou grevés. Cette disposition a un effet en matière de droit des biens.

10.3 En cas de saisie des Produits ou d'actes similaires par des tiers entraînant la perte du droit de propriété sur les Produits par le Fournisseur, le Client doit en informer immédiatement le Fournisseur par écrit.

11. CONFORMITY AND WARRANTY

11.1 Le Fournisseur garantit que le(s) Produit(s), y compris les accessoires et les pièces du(s) Produit(s), conformes à l'Accord et aux spécifications indiquées dans l'offre, pendant une période de vingt-quatre (24) mois à compter de la livraison.

11.2 En aucun cas, le Fournisseur ne peut être tenu responsable de l'adéquation des Produits à chaque application individuelle par le Client, ni d'un quelconque conseil concernant l'utilisation ou l'application des Produits.

11.3 La garantie ne s'applique pas si :

- (a)** Le Client a lui-même réparé, modifié ou altéré les Produits, ou si un tiers l'a fait ;
- (b)** Usure normale ou dommage ;
- (c)** Les Produits livrés ont été exposés à des conditions anormales ou ont été utilisés de manière imprudente, ou s'ils ont été utilisés contrairement aux instructions fournies par le Fournisseur et/ou indiquées sur l'emballage ;

(d) Le défaut est en tout ou en partie le résultat de réglementations gouvernementales (futures) concernant la nature ou la qualité des matériaux utilisés. Cela peut être le cas, par exemple, avec la certification des matières premières.

11.4 Dans le cadre de la garantie, le Client n'a pas droit au remplacement ou au remboursement en cas de perte ou de vol des biens.

11.5 La période et la procédure de garantie ainsi que les instructions d'utilisation sont détaillées dans la fiche d'information sur le produit, disponible en téléchargement sur le site Web suivant : <https://www.adezz.com/fr-fr/downloads>

12. PLAINTES

12.1 Le Client doit informer le Fournisseur par écrit dans un délai raisonnable de deux (2) semaines après la livraison des produits incorrects.

12.2 Une réclamation du Client concernant un Produit défectueux doit être soumise dans les deux (2) mois suivant la découverte du défaut par le Client et pendant la période de garantie conformément à l'Article 11.2. Passé ce délai, toute réclamation sera considérée comme caduque.

12.3 Chaque réclamation doit être accompagnée d'une date de réception et d'un numéro, ainsi que d'une description complète et détaillée de la plainte. La réclamation doit contenir suffisamment de détails pour permettre au Fournisseur de prendre une décision éclairée sur la plainte.

12.4 Il incombe au Client de prouver que les Produits livrés ne sont pas conformes aux spécifications convenues.

12.5 Si le Client signale une réclamation concernant des Produits livrés au Fournisseur, il doit permettre au Fournisseur d'inspecter les Produits dès que possible. Le Fournisseur inspectera les Produits de la manière la plus simple possible, éventuellement en les apportant au Fournisseur. Si la plainte est jugée infondée, tous les frais raisonnables engagés par le Fournisseur seront à la charge du Client.

12.6 De légères variations dans les Produits livrés en termes de dimensions, de couleur, de forme et d'emballage ne peuvent pas être une raison pour que le Client : (i) résilie le Contrat, (ii) refuse la livraison, (iii) demande des dommages et intérêts ou dépose une plainte. Il en va de même pour de petites modifications apportées aux Produits, à condition que de telles modifications ne modifient pas fondamentalement le Produit.

12.7 Les réclamations soumises au Fournisseur seront traitées dans un délai de trente (30) jours suivant leur réception. Si une réclamation nécessite un délai de traitement plus long, le Fournisseur répondra dans les trente (30) jours par un accusé de réception et une indication du moment où le Client peut s'attendre à une réponse plus détaillée.

12.8 Les Produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine et dans un état neuf.

12.9 Si le Client signale une réclamation au Fournisseur, il doit permettre au Fournisseur de réparer, de remplacer ou de re-livrer les Produits défectueux dans le cadre de la période de garantie, à la discrétion du Fournisseur. Si les Produits défectueux sont remplacés, la propriété de ces Produits défectueux est transférée au Fournisseur. Le Fournisseur dispose d'un temps et d'une opportunité suffisants pour remédier aux défauts.

13. FORCE MAJEURE

13.1 Un défaut ou un retard dans l'exécution de ses obligations en vertu du Contrat ne peut être imputé au Fournisseur dans la mesure où ce défaut ou ce retard est causé par un événement raisonnablement imprévisible, ou s'il est le résultat d'une cause échappant au contrôle du Fournisseur rendant l'exécution des obligations du Fournisseur impossible ou si difficile et coûteuse que l'exécution serait déraisonnable (**force majeure**).

13.2 La force majeure comprend, mais n'est pas limitée à, des mesures émises ou à émettre par les autorités publiques qui empêchent ou limitent la vente, la livraison et/ou l'utilisation des Produits, une pénurie de Produits à livrer, des interdictions d'importation et d'exportation, le non-respect ou le non-respect en temps opportun des obligations par les fournisseurs du Fournisseur et/ou les sociétés de transport, des perturbations dans le processus de production des Produits, l'incapacité du Fournisseur à obtenir les autorisations nécessaires, des grèves ou des troubles sociaux, la guerre, la maladie, les épidémies/pandémies, les catastrophes naturelles et/ou nucléaires, les explosions, les actes de terrorisme et/ou la menace terroriste, ainsi que les retards dans le transport des Produits.

13.3 En cas de force majeure, après notification écrite au Client, le Fournisseur est exempté de toute responsabilité pour la durée de la force majeure pour l'exécution de ses obligations suspendues en vertu du Contrat.

13.4 En cas de force majeure, et en cas de non-respect par le Client, le Fournisseur a le droit de soit retarder la livraison jusqu'à ce que les circonstances changent, soit - si la livraison n'a pas encore eu lieu - résilier totalement ou partiellement le Contrat sans que le Fournisseur soit tenu à une quelconque indemnisation en vertu de l'article 6:78 du Code civil néerlandais.

14. RESPONSABILITÉ

14.1 Le Fournisseur n'est en aucun cas responsable des dommages ou de l'usure causés par l'utilisation des Produits. Ces risques sont à la charge et aux risques du Client.

14.2 La responsabilité du Fournisseur en vertu de tout Contrat et/ou sur d'autres bases juridiques est limitée à (i) cent pour cent (100 %) du montant du prix d'achat du Produit concerné tel que facturé en vertu du Contrat pertinent ou, si cela est inférieur, (ii) le montant que l'assureur du Fournisseur paie effectivement pour la réclamation.

14.3 Indépendamment du fondement de la responsabilité, le Fournisseur n'est pas responsable des dommages spéciaux, consécutifs, indirects ou incidents, y compris mais sans s'y limiter les dommages causés par des retards, la perte de bénéfices, les économies manquées, les coûts opérationnels accrus, la perte de clients, la perte de bonne volonté, etc., quelle qu'en soit la cause.

14.4 Le Client dégage le Fournisseur de toute réclamation au-delà de la limitation de responsabilité si le propriétaire final/utilisateur final des Produits ou tout autre tiers peut tenter une action en justice directement contre le Fournisseur.

15. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

15.1 Le Client reconnaît par la présente que tous les droits de propriété intellectuelle, enregistrés et/ou non enregistrés, détenus par le Fournisseur sur les Produits livrés et sur les marques ("les Marques") utilisées par le Fournisseur, appartiennent et resteront la propriété du Fournisseur, et que le Client respectera tous les droits de propriété intellectuelle que le Fournisseur détient sur les biens livrés au Client en vertu d'un Contrat. Le Client ne doit pas utiliser et/ou faire enregistrer de droits de propriété intellectuelle qui ressemblent tellement aux droits de propriété intellectuelle du Fournisseur sur les Produits livrés en vertu d'un Contrat que cela pourrait entraîner une confusion quant à l'origine ou qu'une imitation de la forme donnerait une impression globale identique aux Produits du Fournisseur.

15.2 Le Client reconnaît que les droits de propriété intellectuelle sur les (conceptions/conceptions des) Produits, ainsi que tous les documents, images, conceptions, dessins, bases de données, photos et autres matériaux (animés ou fixes), formats, logiciels, marques, noms de domaine et autres matériaux découlant des Produits et/ou du Site Web (ci-après collectivement dénommés "les Matériaux") et sur les Marques, appartiennent exclusivement et restent la propriété du Fournisseur. Le Client ne doit pas utiliser, reproduire et/ou divulguer les Matériaux et les Marques sans l'autorisation écrite du Fournisseur. En particulier, le Client ne doit pas utiliser les Matériaux et les Marques, qu'ils soient ou non protégés par des droits de propriété intellectuelle, pour des produits qui ne proviennent pas du Fournisseur.

15.3 Le Client n'est pas autorisé à rendre (des parties du) Site Web public ou à le reproduire de quelque manière que ce soit. Le Client est autorisé à placer un lien hypertexte vers le Site Web uniquement à des fins d'information pour d'autres clients potentiels. Le placement d'un lien hypertexte à d'autres fins, y compris commerciales, est strictement interdit.

16. VIE PRIVÉE

16.1 En ce qui concerne le traitement des données personnelles, le Fournisseur est le responsable du traitement. Le but et les moyens du traitement sont déterminés par le Fournisseur. Le Fournisseur traite les données personnelles et le Client est la personne concernée. Lors du traitement des données personnelles, le Fournisseur agira conformément à la législation et à la réglementation applicable.

16.2 La politique de confidentialité du Fournisseur [<https://www.cookiebot.com/fr/privacy-policy/>], y compris d'éventuelles modifications futures, s'applique à l'utilisation du Site Web, à tous les Contrats et à tous les services fournis par le Fournisseur. Tous les utilisateurs du Site Web sont tenus de respecter tous les principes et articles décrits dans la politique de confidentialité.

16.3 Lorsque le Client utilise une méthode de paiement électronique, les données personnelles du Client sont également traitées conformément à la politique de confidentialité du prestataire de services de paiement électronique.

17. LITIGES

17.1 Pour tous les Contrats conclus entre le Fournisseur et le Client auxquels les présentes Conditions Générales s'appliquent, le droit néerlandais est applicable. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est exclue.



- 17.2** Si le Client est un ressortissant de l'UE/EEE/Suisse, les litiges survenant entre le Fournisseur et le Client seront soumis au tribunal compétent du ressort d'Oost-Brabant (Pays-Bas). Nonobstant ce qui précède, le Fournisseur informera le Client un (1) mois avant l'introduction d'une procédure judiciaire qu'il a la possibilité de choisir que la procédure soit intentée devant le tribunal compétent de la juridiction où le Client réside.
- 17.3** Le Client, qui est un ressortissant de l'UE/EEE/Suisse, est libre à tout moment d'intenter une action judiciaire contre le Fournisseur devant le tribunal compétent de la juridiction où il réside.
- 17.4** Les litiges entre le Fournisseur et le Client qui n'est pas un ressortissant de l'UE/EEE/Suisse seront, si nécessaire, soumis à l'Institut néerlandais d'arbitrage et se dérouleront conformément au règlement d'arbitrage de l'Institut néerlandais d'arbitrage. Le lieu de l'arbitrage est Eindhoven. Nonobstant ce qui précède, le Fournisseur informera le Client un (1) mois avant l'introduction d'une procédure devant l'Institut néerlandais d'arbitrage qu'il a la possibilité de choisir que la procédure soit engagée devant le tribunal néerlandais compétent.

